

# Commémoration et inauguration

## La commune de Tuzie a procédé à l'inauguration de divers aménagements

CL11 novembre 1985

**Monument aux morts, mairie, salle polyvalente, la commune de Tuzie a fait un tir groupé pour procéder à l'inauguration de ces diverses réalisations. De nombreuses personnalités départementales et communales ont participé à ces cérémonies.**

M. Alloncle, sénateur maire de Ruffec, vice-président du Conseil général, représentant M. P.R. Houssin, président du Conseil général, de M. J.P. Regeon, conseiller général du canton de Villefagnan, de M. le Maire honoraire de Tuzie. de

Mme et MM. les maires du canton, de Mme et MM. les conseillers municipaux, du commandant du groupement de gendarmerie de Ruffec, du maréchal des logis chef de Villefagnan, du lieutenant du Centre de Ruffec, du directeur départemental de l'Équipement de Ruffec, du percepteur de Villefagnan étaient réunis dans la commune de Tuzie à l'initiative de M. Camille Grelet, maire, afin de procéder à l'inauguration des aménagements et travaux réalisés.

M. le Maire a demandé à ses convives de bien vouloir assister au dépôt d'une gerbe au monument aux morts, un lieu nouvellement installé sur cette petite place de Marronniers.

Après une minute de silence, le cortège est retourné devant la mairie qui a fait elle aussi l'objet d'aménagements. C'est à l'en-

trée de cet édifice que le sénateur et le conseiller général ont coupé le symbolique ruban avant de pénétrer et de découvrir une salle polyvalente aménagée avec bon goût et très fonctionnelle.

M. le Maire a pris la parole pour informer l'assistance que cette pièce avait eu une autre vocation, celle d'être une salle de classe où Mlle Gasquet, pendant 30 ans avait instruit les enfants de la commune.

Tuzie, hélas! n'a pu conserver son école, les disponibilités sont faibles, aucun commerce, une centaine d'habitants. Mais Tuzie sait se faire aider et le Conseil général a compris son rôle en apportant des aides financières. M. le Maire a tenu à féliciter les artisans qui ont mis en valeur ce

bâtiment, MM. Morin, Dardillac, Minnereau, des travaux qui se montent en totalité à 160.000 F TTC. Le sénateur Alloncle a pris ensuite la parole. Il a tout d'abord excusé le président Houssin, retenu par d'autres obligations en ce 11 novembre, puis il a rappelé que Tuzie n'avait ni église, ni cimetière, ni école, mais démontrait sa capacité à donner à la centaine d'habitants de quoi être fière. Aucun commerce, des ressources faibles, mais à Angoulême, Tuzie est présente, et le Conseil général ne l'oublie pas. Le sénateur a également souligné que ces réalisations avaient d'abord été l'idée du précédent maire et que la continuité permettait aujourd'hui de voir ces projets aboutir.

**M. Alloncle coupe le ruban symbolique • photo CL.**

